

Genève, le 5 juin 2023

## LES INÉGALITÉS PERSISTENT ENTRE FEMMES ET HOMMES

### Grève du personnel de l'Etat et du secteur subventionné le 14 juin 2023

Le 14 juin 2019, une grève féministe d'une ampleur historique a secoué le pays. Des centaines de milliers de femmes et d'hommes se sont alors mobilisés pour l'égalité, le respect et la dignité. Or quatre ans plus tard, force est de constater que la plupart des revendications d'alors demeurent d'actualité, puisque les inégalités persistent et les progrès accomplis demeurent insuffisants.

Un collectif d'associations et de groupements suisses ont donc annoncé, face à cet immobilisme, **une grève féministe pour le 14 juin 2023** sous le slogan « **du respect, du temps, de l'argent** ».

Le Cartel intersyndical a déposé un cahier de revendications féministes auprès du Conseil d'Etat le 28 mars 2023. En l'absence de réponses concrètes sur ces revendications, l'Assemblée du personnel de l'Etat et du secteur subventionné du 4 mai 2023 a décidé de se joindre activement au mouvement national et a voté, à l'unanimité, **une résolution appelant à la grève pour toute la journée du 14 juin prochain**. Considérant notamment que les inégalités persistent voire progressent ; considérant également le fait que la population genevoise a refusé à une large majorité l'augmentation de 64 à 65 ans de l'âge AVS des femmes en septembre 2022...

... le Cartel intersyndical a posé les revendications prioritaires suivantes :

1. Le retour à l'âge-pivot de 64 ans pour la retraite de la CPEG ;
2. Une dotation en personnel suffisante dans les métiers en sous-effectif du « care » (soins, social et écoles), métiers le plus souvent occupés par des femmes ;
3. La revalorisation immédiate, et attendue depuis de nombreuses années, des salaires dans les secteurs de la santé, du social et du nettoyage ;
4. Une réduction du temps de travail afin de mieux pouvoir concilier vie professionnelle et vie privée ;
5. Un engagement ferme du Conseil d'Etat à supprimer tous les examens le 14 juin 2023 afin d'assurer un traitement égal du personnel enseignant et non-enseignant.

Le Cartel intersyndical demande des engagements immédiats et un calendrier de négociations précis sur les priorités énoncées par l'Assemblée du Personnel et le cahier de revendications déposé le 28 mars 2023.

***Le bureau du Cartel***